

TARIFS de convention de la Caisse d'Assurance Maladie de Midi-Pyrénées à compter du 1er février 2025

La loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS) pour 2004 a introduit pour les établissements de santé, un nouveau système de financement : la Tarification à l'Activité.

Depuis le 1er mars 2005, les prestations de séjours et de soins sont couvertes par des forfaits, en fonction de la pathologie, dénommés «Groupes Homogènes de Séjours» (GHS).

Les tarifs des forfaits GHS applicables sont consultables sur demande au service Facturation.

Le forfait journalier hospitalier de 20€ (à compter du 1er janvier 2018) est à la charge des malades hospitalisés (arrêté du 21/12/2017). Conformément à l'article 7 de l'arrêté du 31 janvier 2005, le forfait journalier est facturé pour chaque jour d'hospitalisation, y compris le jour de sortie. Ce forfait à la charge de l'assuré ou pris en charge par un organisme complémentaire est reversé par l'établissement à la caisse d'Assurance Maladie.

La participation assuré de 24€ (décret n°2007-707 du 19/06/06) est applicable à l'ensemble des frais intervenant au cours d'une hospitalisation lorsqu'un acte thérapeutique ou diagnostique est affecté d'un tarif supérieur ou égal à 120,00€. Ce forfait à la charge de l'assuré ou pris en charge par un organisme complémentaire est reversé par l'établissement à la caisse d'Assurance Maladie.

Tarifs chambres & suppléments par jour

AMBULATOIRE

Chambre particulière	35 €
----------------------	------

CHIRURGIE, MÉDECINE

Chambre particulière	109 € *
Chambre particulière avec accompagnant	119 € *
Chambre particulière Premium	189 € *

MATERNITÉ

Chambre particulière	109 € *
Chambre particulière avec accompagnant	119 € *
Chambre familiale	189 € *
Suite parentale	299 € *

Voir détail tarif chambres particulières

* **Chambres individuelles** : elles sont facturées du 1er au dernier jour du séjour (jour de sortie inclus) avec possibilité de prise en charge totale ou partielle par votre mutuelle.

Chambres doubles : elles ne sont pas facturées et les suppléments sont à la charge du patient.

SUPPLÉMENTS JOURNALIERS

Lit accompagnant + petit déjeuner	21 €
Repas accompagnant	12 €
Télévision	8 €

Détail tarifs chambres particulières

	AMBULATOIRE	CHIRURGIE, MÉDECINE			MATERNITÉ			
	Particulière	Particulière	Particulière avec accompagnant	Premium	Particulière	Particulière avec accompagnant	Chambre Familiale	Suite parentale
TV	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
WIFI Gratuit	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Coffre-fort		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Lit accompagnant				✓				
Lit accompagnant + petit déjeuner		+ 21€	✓		+ 21€	✓		
Petit déjeuner accompagnant carte Prestige				✓			✓	✓
Repas accompagnant (prix / repas)		+ 12€	+ 12€	+ 12€	+ 12€	+ 12€	+ 12€	+ 12€
Repas accompagnant carte Prestige (prix / repas)		+ 25€	+ 25€	+ 25€	+ 25€	+ 25€	+ 25€	+ 25€
Petit déjeuner carte Prestige				✓			✓	✓
Repas carte Prestige (déjeuner & dîner)				✓				✓
Lit Queen Size							✓	✓
Machine à café + dosettes				✓			✓	✓
Peignoir + chaussons				✓			✓	✓
Serviette + produit d'hygiène				✓			✓	✓
Salon / Kitchenette								✓
	35 € *	109 € *	119 € *	189 € *	109 € *	119 € *	189 € *	299 € *